



SavoiRs Orthophoniques en Aquitaine - SROA'Form

445 rue des Mésanges – 40990 Saint Paul Lès Dax

sroaform@gmail.com – 06.78.38.76.46

Numéro de déclaration d'activité : 75 47 01271 47

SIRET 79786593800030



Le Partenariat Parental dans les Troubles Alimentaires du nourrisson et du jeune enfant



Intervenantes : Émeline LESECQ-LAMBRE et Audrey LECOUFLE, orthophonistes



Objectifs de la formation

- Connaître les bases théoriques du partenariat parental
- Identifier les objectifs et modalités du partenariat parental en orthophonie dans les troubles alimentaires pédiatriques (TAP)
- Identifier les pré requis à un partenariat parental de qualité
- Mettre en pratique les pré requis à un partenariat parental de qualité
- Différencier les modalités d'apprentissage des parents
- Mettre en place des objectifs SMART
- Identifier le cadre, objectifs et moyens de l'ETP
- Adapter l'ETP à la pratique orthophonique dans le cadre des TAP
- Analyser des vignettes cliniques autour du partenariat parental



Moyens pédagogiques

- Présentations orales sous forme de powerpoints illustrés par des vidéos issues de nos pratiques cliniques en pédiatrie et en libéral.
- Échanges cliniques avec les participants
- Présentations de situations cliniques des formatrices
- Analyse de vidéos
- Mises en situation pratiques avec manipulation de matériel et mises en situations sur poupons lestés ou sur soi-même
- Présentation de situations cliniques des stagiaires
- Jeux de rôle



Public ciblé : Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Pré-requis : Aucun



Durée : 2 journées de formation de 7h soit 14h de formation



Dates : jeudi 30 novembre et vendredi 1^{er} décembre 2023



Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h



Lieu : Dax (40)



Effectif maximal : 24 stagiaires



Tarif : 575 € TTC

- *en parcours DPC* : caution de 532€ + règlement de 43€
- *hors parcours DPC* : règlement de 575€ (! frais de dossier offerts pour les adhérents : réduction de 30€)

Modalités de paiement : Règlement par chèque ou par virement bancaire à l'inscription.



Un.e représentant.e de l'organisme de formation sera présent.e lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

NB : Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr

NB : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



RESPONSABLE POUR CETTE SESSION :

Marie RAPNOUIL, marie.rapnouil@neuf.fr , 06.78.38.76.46



Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez si vous le souhaitez, nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Ce programme tient lieu de devis.



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

Objectifs visés :

- Connaître les bases théoriques du partenariat parental
- Identifier les objectifs et modalités du partenariat parental en orthophonie dans les troubles alimentaires pédiatriques (TAP)

Moyens pédagogiques utilisés durant la séquence :

- Cartes imagées
- Diaporamas

Déroulé de la séquence :

1. Accueil et présentation des participants (Emeline Lesecq-Lambre) 30 min
2. Partenariat Parental : où en suis-je dans ma pratique clinique autour des TAP? (Audrey Lecoufle) 45 min
3. Le partenariat parental : théorie, courants, objectifs et modalités (Emeline Lesecq-Lambre) 2h15
 - Définir la notion de partenariat parental
 - Objectifs et modalités du partenariat parental en orthophonie dans les troubles alimentaires pédiatriques

Méthode d'évaluation :

- Tour de table
- Confrontation des connaissances des stagiaires



JOUR 1 : APRES-MIDI – 13h30/17H

Objectifs visés :

- Mettre en place des objectifs SMART adaptés à l'alimentation et au soin en orthophonie
- Identifier les pré requis à un partenariat parental de qualité

Moyens pédagogiques utilisés durant la séquence :

- Diaporamas

- Travaux de réflexion en groupes
- Jeux de rôles

Déroulé de la séquence :

1. Les bases et outils d'un partenariat parental de qualité (Audrey Lecoufle) 2h30
 - Les techniques de communication
 - Les outils à disposition
 - Se fixer des objectifs orthophoniques SMART en lien avec les difficultés alimentaires du jeune enfant
2. Mise en situation pratique (Audrey Lecoufle et Emeline Leseq-Lambre) 1h
 - Jeux de rôles autour de situations cliniques d'enfants présentant un TAP
 - Objectifs orthophoniques SMART à constituer en sous-groupes, en lien avec les TAP

Méthode d'évaluation :

- Mise en commun du travail effectué en sous-groupes
- Retours sur les jeux de rôles
- Tour de table



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

Objectifs visés :

- Mettre en pratique les pré requis à un partenariat parental de qualité
- Mettre en place des objectifs SMART en lien avec les difficultés alimentaires du jeune enfant
- Analyser des vignettes cliniques de patients avec TAP

Moyens pédagogiques utilisés durant la séquence :

- Diaporamas
- Vidéos
- Travail de groupe
- Vignettes cliniques issues de situations cliniques (jeunes enfants de 18 mois à 6 ans présentant un TAP)

Déroulé de la séquence :

1. Accueil et questions (Emeline Leseq-Lambre) 15 min
2. Mise en situation pratique : objectifs SMART et alimentation (mise en commun) 1h
3. Mises en situation : écoute active autour de situations cliniques de TAP → quand travailler avec le parent améliore les compétences alimentaires de l'enfant (Emeline Leseq-Lambre et Audrey Lecoufle) (2h15)

Méthode d'évaluation :

- Mise en commun des travaux effectués en groupe
- Mise en situation pratique sous supervision



JOUR 2 : APRES-MIDI – 13h30/17h00

Objectifs visés :

- Différencier les modalités d'apprentissage des parents
- Identifier le cadre, objectifs et moyens de l'ETP
- Adapter l'ETP à la pratique orthophonique dans le cadre des TAP

Moyens pédagogiques utilisés durant la séquence :

- Diaporamas
- Travail de groupe
- Analyse de vidéos

Déroulé de la séquence :

4. Les différentes modalités d'apprentissage des parents (Audrey Lecoufle et Emeline Lesecq-Lambre) 1h30
5. L'intervention indirecte en orthophonie dans le cadre des troubles alimentaires pédiatriques (Audrey Lecoufle) 1h30
 - Éducation thérapeutique du patient (ETP)
 - Cadre théorique
 - Objectifs et moyens
 - Adaptation de l'outil à la pratique orthophonique dans le cadre des troubles alimentaires
 - Présentation de séquences d'ETP TAP orientées à la fois sur l'enfant et sa famille (approche écosystémique)
6. Questions diverses et évaluation de la formation (Emeline Lesecq-Lambre) 15 min

Méthode d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation
- Tour de table

Méthode d'évaluation :

- Questionnaire écrit (évaluation des acquis finaux)